



Alain Vaconsin,
Président de l'UNAPL

L'injustice perdue !

La cinquième édition de l'Université d'été de l'UNAPL fut un succès : présences d'Hervé Novelli, notre ministre de tutelle, de Jean-Pierre Raffarin, Sénateur, ancien Premier Ministre et de Catherine Trautmann, Députée européenne, thèmes forts bénéficiant d'intervenants de haut niveau, participants nombreux et motivés.

Mais ce succès fut fortement gâché par le contenu du projet de loi de finances pour 2010 : la réforme de la taxe professionnelle n'a pas pris en compte notre volonté de rejoindre le régime commun (c'est-à-dire d'être traité comme les autres entreprises) car elle maintient le régime dérogatoire dont « bénéficie » notre secteur d'activités (voir, à ce sujet, l'encart central).

Au-delà du mépris ainsi affiché par les pouvoirs publics envers nous, au-delà de la contradiction qu'ils démontrent (le mot d'ordre de François Fillon, Premier Ministre, n'est-il pas : pas de préjudice pour les entreprises lors de cette réforme ! sous entendant que nous ne serions pas, nous aussi, des entreprises ?), nous pouvons aussi lire dans la presse que « nous sommes des professionnels bien lotis en termes de revenus » !

Une infirmière libérale est-elle bien lotie en termes de revenus ? Un traducteur-interprète est-il bien loti en termes de revenus ? Tous les avocats sont-ils bien lotis en termes de revenus ? Plus généralement, tous les professionnels de proximité (conseils, défense, soins, etc.) sont-ils bien lotis en termes de revenus ? À ce sujet, nos statistiques sont éloquentes (voir l'article sur les revenus des libéraux).

Force est de constater que tous ces entrepreneurs, à l'heure où le discours officiel est d'encourager l'esprit d'initiative, dont les services rendus ne peuvent être délocalisés, s'estiment non seulement pénalisés mais aussi victimes d'une injustice fiscale !

La mobilisation est plus que jamais nécessaire.

La future taxe professionnelle sera un impôt régional.

Elle entrera en vigueur en même temps que le renouvellement des conseils régionaux !

L'Entreprise Libérale – Éditée par l'UNAPL (Union Nationale des Professions Libérales) ■■■ **Siège social** : 46, bd de la-Tour-Maubourg – 75343 Paris CEDEX 07 – Tél. : 01 44 11 31 50 – Fax : 01 44 11 31 51 – Email : info@unapl.org ■■■ **Président et directeur de la publication** : Alain Vaconsin ■■■ **Président-directeur délégué** : Olivier Aynaud ■■■ **Service financier/Abonnements** : Michel Letellier ■■■ **Comité de Rédaction** : Guy Robert, Régine Colas, Luc Fialletout ■■■ **Ont collaboré à ce numéro** : Dominique-Jean d'Auvergne, Olivier Aynaud, Régine Colas, Martine Gagne, Michel Giordano, Fabrice de Longevialle, Élise Nguyen, Dominique Picard, Sandra Viard ■■■ **Publicité/SEAPP** : Régis Laurent, 7 rue du Général Clergerie – 75116 PARIS – Tél. : 01 47 27 50 05 ■■■ **Conception/Impression** : 36nco – Tél. : 01 49 10 50 00 – Email : info@36nco.com ■■■ **Abonnement** : 6 numéros 16 € N° ISSN : 1273-7933 – Commission paritaire : 0111G81043 – © photos de couverture : UNAPL – Francis Streicher.

